

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU SYNDICAL  
DELIBERATION N°2020-09-392

Objet : Election des délégués à l'Assemblée des territoires de la Région Occitanie

Séance du 16 septembre 2020

Date de convocation : 7 septembre 2020

Membres en exercice : 44 titulaires et 44 suppléants + 8 sans voix délibérative

Membres présents : 55 (37 titulaires, 18 suppléants)

Membres votants présents : 37 titulaires / 2 suppléants

Membres ayant donné procuration pour toute la séance : 3 (dont 1 délivrée à un titulaire)

Membres ayant donné procuration pour une partie de la séance : 0

Procuration non retenue : 0

Nombre total de voix : 40

Le quorum est atteint : 39/44 présents à l'ouverture de la séance.

L'an deux mille vingt, le 16 septembre, à 18h30, le Comité Syndical du PETR Vidourle Camargue (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à Aimargues.

Présents :

Titulaires avec voix délibérative :

Robert Crauste, Olivier Penin, Lucien Vigouroux, Thierry Féline, Laure Perrigault-Launay, Régis Vianet, Marielle Népoty, Josiane Rosier-Dufond, Katy Guyot, Bruno Pascal, Annick Chopard, André Brundu, Mylène Cayzac, Jérémy Pérédès, Joël Téna, Jean-Paul Géraud, Cyril Périsse, Magali Pradeille, Philippe Deschamps, Philippe Gras, Julien Cohen-Solal, Patrick Bénézech, Michel Chambellan, Thierry Agnel, Pascale Fortunat-Deschamps, Agnès Nectoux, Jacky Rey, Agnès Roy, Pierre Martinez, Sandrine Guy, Véronique Martin, Béatrice Léccia, Marie-José Pellet, Fabienne Dhuisme, François Granier, Cécile Marquier, Alain Thérond.

Procuration : Claude Bernard à Olivier Penin, Jean Denat à Farouk Moussa, Jean-Paul Franc à André Mégias.

Suppléants avec voix délibérative : Farouk Moussa, André Mégias.

Suppléants sans voix délibérative : Nathalie Gros-Chareyre, Pascale Bouillevaux-Breard, Jean-Claude Campos, Arnaud Fourel, Alain Reboul, Bernard Jullien, Véronique Vautrin, Angélique Rouressol, Yaëlle Béchard, Bernard Crozes, Isabelle Debrie, Vincent Coste, Adrien Ruy, Sonia Aubry, Pascale Cavalier, Marc Larroque.

Présence de :

Pour la Communauté de communes Pays de Lunel : Karine Nadal, Jérôme Boisson.

Pour le Conseil de développement : Claude Constant, Sylvain Dheilily, Robert Lefort.

Absents excusés :

Claude Bernard, Lucien Topie, Jean Denat, Ivan Couderc, Michel Debouverie, Jean Pierre Berthet.

Rapporteur : M. Pierre Martinez

Conformément à ses engagements, La Présidente de la Région Occitanie, Carole Delga, a mis en place l'Assemblée des Territoires.

Pour être présent et porter la voix du territoire du PETR et du GAL Vidourle Camargue, il est proposé les sièges suivant en respectant la parité homme/femme et le découpage territorial imposé par la Région (Délibération n°2016-10-263).

Sont candidats : M. Robert Crauste, M. Jérôme Boisson, M. Thierry Féline, Mme Sonia Aubry, Mme Agnès Nectoux, Mme Katy Guyot.

Sont élus à l'unanimité et dans l'ordre suivant :

Titulaires	Suppléants
Robert Crauste	Jérôme Boisson
Thierry Féline	Sonia Aubry
Agnès Nectoux	Katy Guyot

Il est proposé au Comité Syndical :

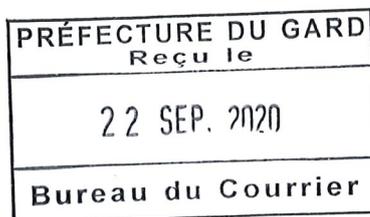
- D'acter le résultat des désignations,
- D'autoriser le Président à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Résultat du vote :

Vote pour : 40

Abstention : 0

Vote contre : 0



Le Président  
Pierre MARTINEZ



Pour extrait conforme

Acte exécutoire en vertu de :

- Son dépôt en préfecture le : 22.09.20
- Sa publication le : 22.09.20
- En vertu du décret n°83-1205, le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter du :

Le directeur général des services, Maxime Charlier